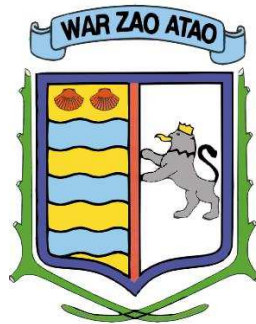


Commune de MILIZAC



CREATION D'UNE ŒUVRE D'ART POUR LA SALLE DES SPORTS DU GARO

*MARCHE DE FOURNITURE
& PRESTATION DE SERVICE*

Mai 2015

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

MAITRE DE L'OUVRAGE:

Commune de MILIZAC

Objet de la consultation

Conception, réalisation et installation d'une œuvre d'art à la salle des sports du Garo à Milizac (artiste ou artisan d'art).

Objectif de la démarche culturelle

En s'inspirant de l'initiative de la Région Bretagne intitulée *"Invitez l'Art et la Culture dans votre projet"*, qui intègre à la réalisation de tout bâtiment public financé par la Région la production d'une œuvre d'art, la commune de Milizac souhaite que son projet d'équipement sportif accueille une œuvre d'art.

Il s'agit en effet d'une occasion de diffuser la culture au-delà des lieux qui lui sont habituellement dédiés (Centre Ar Stivell, bibliothèque ...) afin d'aller vers d'autres publics, en particuliers les jeunes sportifs.

Pour que les candidats à la création de cette œuvre puissent appréhender le contexte de cette démarche, le présent document présente succinctement l'équipement sportif en cours de construction.

1 – SITUATION DE LA COMMUNE, CONTEXTE DE LA SALLE DES SPORTS DU GARO ET ASPECT ARCHITECTURAL

Situation de la commune

La commune de Milizac est située aux portes de Brest Métropole Océane, à moins de 10 kms de la Ville de Brest. Elle est membre de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise.

Commune rurale d'une superficie d'environ 3 300 ha, la commune connaît une croissance démographique importante (2 994 habitants au 01/01/2009 ; environ 3400 habitants au recensement 2013) liée à une forte urbanisation. Le centre bourg présente une gamme de commerces, services et équipements à la personne également en développement.

Contexte du projet de construction de la salle des sports du Garo



Situé à l'une des principales portes d'entrée de l'agglomération (direction Brest), cet équipement très visible signalera clairement l'entrée du bourg.

La proximité immédiate avec la ceinture verte (cheminement piétons autour du bourg) permet une symbiose avec la nature environnante et offre la possibilité d'imaginer, à terme, des activités de plein air annexes, sportives ou non. L'ensemble incite naturellement aux cheminements doux.

La salle des sports est équipée de panneaux solaires pour la production d'eau chaude, et d'une toiture végétalisée qui permet d'améliorer l'étanchéité tout en limitant les variations de la température intérieure.

Outre ces objectifs en termes d'urbanisme et d'environnement, cet équipement devrait encourager les dynamiques associatives actuelles (enjeu de cohésion sociale) et faciliter la pratique sportive des jeunes (enjeu éducatif).

Des enjeux forts en matière de pratiques sportives

La salle des sports du Garo a une surface totale d'environ 2000 m² comprenant:

- un plateau sportif (hand ball, basket, badminton, tennis ...),
- une salle dédiée aux activités douces (danse, yoga, gymnastique ...),
- une salle de musculation,
- un espace permettant l'installation d'une Surface Artificielle d'Escalade,
- un espace dédié aux cyclistes et aux sportifs pratiquant jogging ou athlétisme,
- des locaux d'accompagnement (vestiaires, sanitaires, hall d'accueil, salle de réunion-Club house, rangements), des locaux techniques (maintenance et exploitation du bâtiment).

Le public visé se compose des adhérents actuels et futurs des clubs sportifs, qu'ils soient milizacois ou résidants dans des communes voisines. Les jeunes sont bien entendu le cœur de cible avec la fonction éducative évidente que comprend la pratique sportive.

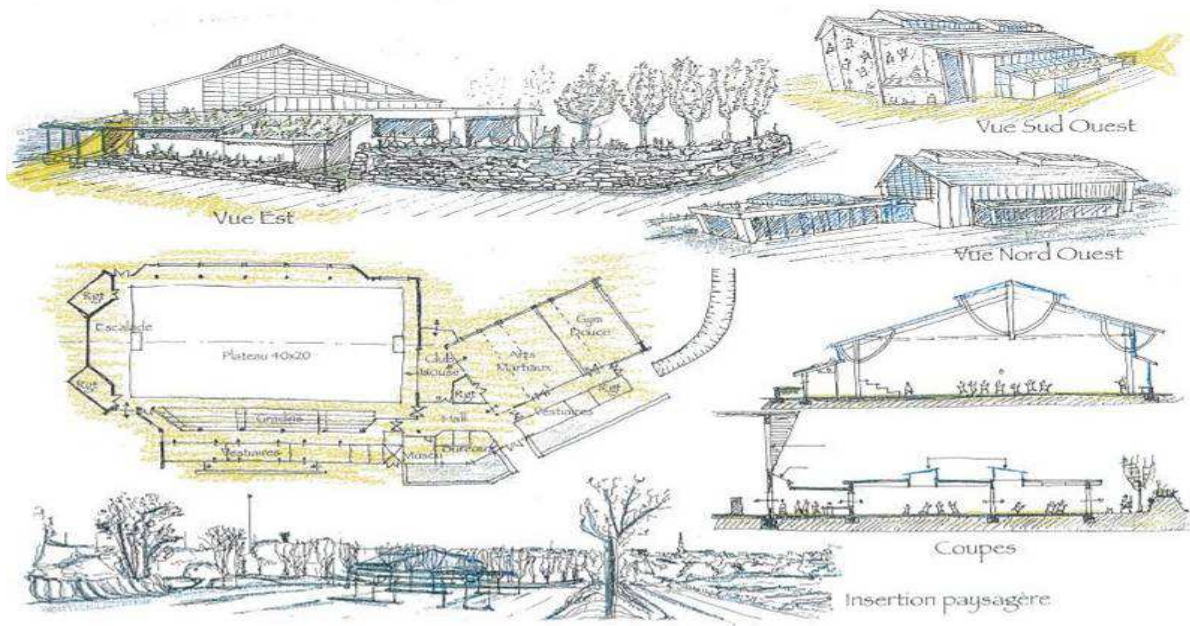
Le site sera bien sûr fréquenté par les sportifs de tous âges, mais également par leurs familles, leurs supporters, les clubs visiteurs, les riverains, les promeneurs empruntant la ceinture verte,...

Favoriser la fréquentation, la convivialité et le partage de moyens

Comme pour chaque équipement de la commune, l'accent sera mis sur la mutualisation des usages à l'intérieur de la salle omnisports (accueil, salle de réunion, rangements ...) mais aussi à l'extérieur (mutualisation des places de stationnement entre le complexe de football et la salle omnisports).

Description sommaire

Le choix de l'architecture du projet affirme d'emblée l'identité rurale de la commune, puisqu'il rappelle l'architecture des bâtiments agricoles.





2 - PROGRAMME DE LA COMMANDE ARTISTIQUE

Enjeux et attentes de la commande artistique

Les enjeux de la commande consistent à

- créer une passerelle entre le monde sportif et le monde culturel en intégrant l'art à la vie d'un complexe sportif;
- Créer une émotion en captant le regard des utilisateurs.

Cette œuvre pourra être uniquement décorative, ou avoir une fonction utile : mobilier, signalétique...

On pourra retrouver dans l'œuvre les grands principes qui ont présidé à la construction de la salle des sports :

- des valeurs sportives : respect, fair-play, goût de l'effort...
- des notions de partage, convivialité, intergénérationnel ...
- la dimension de développement durable, notamment dans le choix des matériaux utilisés, garantissant une maintenance et une pérennisation de l'œuvre.

Cette œuvre pourra prendre la forme de « vitraux laïcs » (Cette idée a été imaginée par la commune lors de la conception de l'équipement. Elle peut donc être librement reprise par les créateurs, s'ils le souhaitent bien qu'il ne s'agisse pas d'une commande imposée aux candidats ...), un graff, une peinture, une sculpture, une mosaïque, mais aussi ferronnerie d'art, verrerie d'art, mobilier d'art ou autres ...

Support de l'intervention

L'œuvre sera située à l'intérieur de la salle des sports ou à l'extérieur du bâtiment, sur le site de cet ouvrage public.

Par exemple, elle pourra ainsi porter sur:

- les murs,
- les vitrages,
- le parvis d'accès,
- ...

Cette œuvre pourra être composée d'un seul objet ou être répartie/fragmentée, c'est-à-dire disséminée dans ou aux abords de la salle (ex: plusieurs fresques ou sculptures qui se répondent ou se citent mutuellement en développant une thématique).

Enveloppe financière

L'enveloppe budgétaire consacrée à la prestation artistique est fixée à 1% des dépenses prévisionnelles de la construction, soit 25 059,11 € HT (30 071 €TTC) (*cf plan de financement annexé à la convention d'attribution d'une subvention pour la réalisation d'une salle omnisports à Pen ar Guear signée le 13 janvier 2014*).

Cette rémunération forfaitaire de 30 071 € TTC comprend notamment: les honoraires de l'artiste, y compris les temps de présence nécessaires à la communication autour de l'œuvre et les cessions de droits d'auteur pour un usage strictement municipal.

Ce prix inclut la totalité des prestations nécessaires pour la conception, la réalisation et la mise en œuvre du projet, y compris l'intervention éventuelle de sous-traitants pour le transport, l'installation de l'œuvre ou la production éventuelle de supports de communication.

Contraintes

L'artiste retenu devra se rendre disponible pour participer à des actions de communication en direction de la population et des usagers de la salle des sports, avant et après l'installation de son œuvre.

La conception, la réalisation et la mise en œuvre du projet artistique devront permettre une installation en octobre 2015.

Les modalités techniques de mise en œuvre du projet devront être étudiées en liaison avec la commune.

Cette mise en œuvre, à la charge du titulaire du marché, ne devra pas entraîner de modifications du parti architectural et technique retenu par le maître d'ouvrage.

Procédure de passation

La procédure de passation est décrite au règlement de la consultation.

L'audition en mairie des candidats présélectionnés par la commune pourra être effectuée par un comité artistique composé de M. le Maire, des représentants de la commission culture, des représentants de la commission bâtiments, éventuellement des représentants des clubs sportifs et/ou des artistes, la bibliothécaire, la directrice des services techniques et le directeur général des services.
